



**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE**

37 Boulevard Salvador Allende 44800 ST HERBLAIN - ☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011

#### **2011 –23** **DIAGNOSTICS EN ECLAIRAGE PUBLIC 3EME PHASE OPERATIONNELLE – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SOLLICITER LE FEDER**

L'an deux mille onze, le jeudi 29 septembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 23 septembre 2011, s'est réuni dans la salle polyvalente de QUILLY, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 16  
Votants : 16

**Titulaires présents :**

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Lionel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet  
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire  
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte  
Monsieur Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral Pornic  
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis

**Suppléants présents :**

**Excusés:**

Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay  
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire  
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul

**Secrétaire de séance :** M. Lionel LARDEUX

## **2011 –23** DIAGNOSTICS EN ECLAIRAGE PUBLIC 3EME PHASE OPERATIONNELLE – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SOLLICITER LE FEDER

Monsieur le Président rappelle au comité que le SYDELA a déjà mené une phase test (sur 8 communes) et deux phases opérationnelles (respectivement sur 29, puis sur 50 communes) de diagnostics des installations d'éclairage public.

Le succès de cette opération ne se dément pas puisque la 3<sup>ème</sup> phase opérationnelle va concerner une cinquantaine de communes supplémentaires.

Les diagnostics permettent d'identifier des gisements potentiels d'économies d'énergie et de proposer des actions pour permettre la maîtrise de la demande d'énergie sur ce poste :

- Gestion des temps d'allumage,
- Préconisation de matériels plus performants nécessitant l'emploi de sources de puissance moins importante,
- Préconisation d'équipements de régulation/ variation de puissance permettant les économies d'énergie,
- Préconisation d'actions de maintenance pour maintenir le bon niveau de fonctionnement des matériels et appareillage pour ne pas générer des déperditions d'énergie.

Cette démarche s'inscrit donc tout à fait dans une démarche de développement durable.

En ce qui concerne la phase 2011-2015, le coût prévisionnel est de 484 380.00 € TTC.  
Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Coût total du projet (TTC)	484 380.00 €	100.00%
Montant de la subvention européenne sollicité	242 190.00 €	50.00%
Part du maître d'ouvrage	242 190.00 €	50.00%

Le comité décide, à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement décrit ci-dessus relatif à la 3<sup>ème</sup> phase opérationnelle des diagnostics en éclairage public,
- De solliciter une aide de l'Europe (FEDER) au taux le plus élevé possible (50%),
- D'autoriser le Président à signer tous les documents se rapportant à cette demande de financement.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Bernard CLOUET

